



CONTACT

Le journal de Crozet - Janvier 2024 - N°74

Consultation publique

Mobilités ça bouge à Crozet

Zones d'Accélération
des Énergies Renouvelables

Et aussi
Les travaux
Ça s'est passé à Crozet
Biodéchets
Le Conseil Municipal des Jeunes
Les infos pratiques

ÉDITO

Chaque début d'année s'accompagne bien souvent de nouvelles mesures ou d'augmentations de tarifs en tout genre. Mais des bonnes nouvelles peuvent aussi arriver ! Ainsi, Crozet 2024 est sous le signe de la mobilité avec l'arrivée de la ligne 67 en décembre dernier qui permet aux crozatis de rejoindre Meyrin en transport public via Saint-Genis Pouilly. Cette offre va s'accompagner en mars d'un service de covoiturage initié par le Pôle Métropolitain. A nous de montrer l'intérêt de ces lignes de transport en les utilisant !

Crozet 2024 c'est aussi pour notre commune l'année du recensement de la population et il est encore temps d'y répondre. Débuté le 18 janvier, il se déroule jusqu'au 17 février. Estimée au 1er janvier 2024 à 2356 habitants, nous saurons bientôt si ce chiffre est dépassé ou non. Ne manquez pas ce rendez-vous obligatoire permettant d'établir la population officielle de chaque commune et sur laquelle se base l'Etat pour fixer ses participations financières au fonctionnement de nos services.

Crozet 2024 ne sera pas Paris 2024, toutefois je suis certaine que nous vibrerons toutes et tous cet été pour soutenir nos athlètes qui défendront nos couleurs lors des jeux olympiques. Souhaitons que les conflits à tous niveaux s'apaisent et que les Hommes retrouvent du bon sens pour se préoccuper de l'avenir de notre Terre au lieu de se battre. En attendant, et même si la date est dépassée, permettez-moi de vous souhaiter à nouveau, très sincèrement, une très belle année, une très bonne santé et le meilleur pour vous et vos proches.

Bien amicalement,

Martine Jouannet.
Maire de Crozet

The start of the year is often accompanied by new measures or all kinds of price increases. But there can also be good news: the arrival of line 67 which allows Crozatis to reach Meyrin by public transport via Saint-Genis Pouilly. This offer will be complemented in March by a carpooling service initiated by the 'Pôle Métropolitain'. It is now up to us to show the value of these transport lines by using them!

The population census takes place in Crozet 2024 – it is open from January 18th until 17th February. The estimated number of inhabitants on January 1st was 2,356, and we will soon know if this figure has been exceeded or not. Please ensure that you participate to this mandatory census, which establishes the official population of each municipality and which the State uses to determine its financial contributions to the running of our services.

Crozet 2024 will not be Paris 2024, however I am certain that we will all be thrilled this summer to support our athletes who will represent France during the Olympic Games. Let us hope that conflicts at all levels subside and that mankind has the good sense to worry about the future of our Earth instead of fighting. In the meantime, and even if the date has passed, allow me to wish you again, very sincerely, a very happy new year, very good health and the best for you and your loved ones.

Best regards,



LES ÉCHOS DU CONSEIL

3 OCTOBRE 2023

- **Autorise** Madame la maire à signer la convention de reversement de la participation de COGEDIM établie dans le Plan Urbain Partenarial pour la construction de 47 logements route du Col. Cette participation aux infrastructures communales s'élève à 178 231,84€.
- **Admet** en non-valeurs la somme de 15, 96€ correspondant à des factures de restauration scolaire non réglées mais irrécouvrables du fait de leur faible montant.
- **Passe** un avenant n°2 à la délégation de service public confiant à ALFA3A pour la gestion de l'accueil de loisirs. Cet avenant concerne une augmentation de la participation communale de 5 846€ suite à la modification du temps de travail des animateurs mis à disposition pour l'encadrement du temps méridien depuis la rentrée scolaire.

- **Autorise** Madame la maire à signer avec le Syndicat Mixte des Monts-Jura la convention de distribution des secours sur leur domaine.
- **Attribue** au Comité d'organisation de la course Tour du Léman Junior une subvention de 3000€ pour la manifestation qui s'est tenue, pour la première journée, à Crozet le 25 août 2023.
- **Autorise** Madame la maire à signer deux conventions avec l'Office National des Forêts concernant la parcelle 16 : la première concerne une opération de vente groupée pour un volume de 400 m³, la seconde une assistance technique à donneur d'ordre.
- **Approuve** l'état des projets de coupes de l'année 2024 précisant la destination des coupes de bois et leur mode de commercialisation.

7 NOVEMBRE 2023

- **Approuve** la décision modificative n°3 au budget de la commune 2023 d'un montant de 650€ en fonctionnement pour un réajustement de frais financiers et de 70 000€ en investissement concernant le marché de voirie pour le programme des Reinnets et les travaux nécessaires à l'aménagement des arrêts de bus.
- **Autorise** la dissolution du budget annexe VTT à compter du 1er janvier 2024. Les dépenses et recettes seront désormais intégrées dans le budget principal de la commune.
- **Adopte** la nomenclature budgétaire et comptable M57.
- **Fixe** les tarifs de secours en montagne pour la saison 2023/2024 en s'alignant sur ceux de la commune de Lélex par cohérence.
- **Autorise** la vente d'une parcelle communale E105 d'une surface de 28 m² pour un montant

de 140€ à Monsieur Michel Goudard.

- Dans le cadre du recensement de la population, **désigne** les coordonnateurs des opérations, crée les 4 emplois d'agents recenseurs et fixe leur rémunération.
- **Attribue** une subvention à Lily MESRINE SERVAIS de 500€ qui intègre cette année l'équipe de France de télémark.
- **Approuve** l'APD des travaux d'électrification du secteur Les Comeillettes pour un montant prévisionnel de travaux de 23 833,33€.
- **Désigne** Antoine Ferrari, conseiller municipal, comme membre du Centre Communal d'Action Sociale dans le collège des élus.

5 DECEMBRE 2023

- **Ajoute** dans les délégations attribuées à Madame la maire l'admission en non valeurs des créances irrécouvrables de faible montant.

CONSULTATION publique

La commune de Crozet lance une consultation publique visant à définir les zones d'accélération des énergies renouvelables sur son territoire. La concertation est ouverte jusqu'au 29 février 2024 et fera l'objet d'une réunion publique le 4 mars prochain.

Pourquoi cette consultation ?

La loi APER (voir détail en fin d'article) prévoit que les communes définissent, sur délibération du conseil municipal, après concertation du public, des Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables. La concertation doit permettre aux citoyens de donner leurs avis et propositions qui seront validées en conseil municipal. Vous trouverez dans un feuillet enquête dans ce Crozet Contact et vous pouvez également répondre en ligne sur le site de la commune crozet.fr

Les zones d'accélération à Crozet

La commune a préparé, avec la société d'économie mixte Les Énergies de l'Ain des zones potentielles d'implantation d'infrastructures renouvelables sur le territoire. Ces zones sont consultables en ligne (voir ci-dessous) et en mairie aux horaires d'ouverture. Pour la détermination de ces zones, le Ministère de la Transition Énergétique a mis à disposition une plateforme cartographique nationale des EnR, élaboré par le Cerema et l'IGN, permettant de visualiser les potentiels EnR :

<https://macarte.ign.fr/carte/W3Cf8x/Portail-Cartographique-EnR>.

La loi d'accélération des énergies renouvelables en France (Loi APER), adoptée en mars 2023, vise à répondre aux objectifs ambitieux de transition énergétique fixés par le gouvernement. Ces objectifs comprennent une réduction de 40 % des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 par rapport à 1990, une part de 40 % d'énergies renouvelables dans la production d'électricité, et 38 % dans la consommation finale brute d'énergie d'ici 2030, avec une neutralité carbone d'ici 2050.

Pour surmonter les obstacles au déploiement des énergies renouvelables, la loi prévoit quatre axes principaux :

Planification territoriale : Création de Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables (ZAER) en concertation avec les collectivités territoriales,

schéma national des énergies renouvelables, et révision des schémas régionaux.

Simplification des procédures : Réduction des délais d'autorisation, harmonisation des régimes juridiques, limitation des recours, création d'un guichet unique, suppression de l'autorisation environnementale pour les projets solaires au sol, et possibilité de régulariser les autorisations en cas d'erreur.

Utilisation des espaces déjà artificialisés : Promotion de l'installation de panneaux photovoltaïques sur des sites tels que bâtiments, parkings, friches industrielles, décharges, etc., avec des mesures comme le droit de préemption pour les collectivités territoriales.

Partage des bénéfices : Renforcement de la participation financière des porteurs de projets aux collectivités territoriales, encouragement des contrats de long terme entre producteurs et consommateurs, et promotion de la participation citoyenne via le financement participatif et la création d'un label «énergie citoyenne». Les enjeux abordés par la loi incluent des aspects climatiques, économiques et sociaux. Elle vise à contribuer à la décarbonation du secteur électrique, à soutenir le développement d'une filière industrielle des énergies renouvelables, et à renforcer la participation des collectivités territoriales et des citoyens.

Les impacts attendus de la loi sont significatifs. Sur la production, elle devrait doubler la capacité installée des énergies renouvelables électriques entre 2020 et 2030, passant de 55 GW à 113 GW, avec un soutien spécifique à différentes filières. En termes de consommation, la loi devrait favoriser l'autoconsommation et les contrats de long terme, permettant d'atteindre l'objectif de 38 % de consommation finale brute d'énergie renouvelable en 2030, contre 19 % en 2020. Elle encouragera également la sobriété et l'efficacité énergétique.

En résumé, la loi d'accélération des énergies renouvelables en France cherche à surmonter les défis liés au déploiement des énergies renouvelables, en alignant la planification, les procédures et les incitations financières avec les objectifs ambitieux de transition énergétique du pays.

- **Adhère** au contrat groupe du Centre de Gestion de l'Ain pour la garantie prévoyance et la garantie santé pour les agents communaux souhaitant y souscrire.
- **Autorise** Madame la maire à signer la convention d'adhésion au dispositif «référént déontologue» proposé par le centre de Gestion de l'Ain. Cette convention permet à chaque élu de la commune de faire appel au déontologue désigné par le Centre de gestion.
- **Passe** une convention avec la SEMCODA pour la prise en charge contre rémunération du déneigement de l'immeuble situé rue du Mont Blanc.
- **Dénomme** impasse du Rucher la voie qui desservira le programme de logements Ourea route du Col.
- **Attribue** le marché de travaux et de fourniture d'un bâtiment modulaire pour la

future bibliothèque à l'entreprise Cougnaud pour un montant de 311 864.80€ HT en tranche ferme et de : 65 280€ HT en tranche optionnelle consistant en un bardage du futur bâtiment.

- **Approuve** le programme de travaux proposé par l'Office National des Forêts pour l'année 2024 :
 - Travaux de maintenance : Entretien des parcelles 8 et 14 : 4 950.00€ HT
 - Opérations liées à l'accueil du public : entretien et propreté du sentier du Lynx : 2 110.00€ HT
 - Travaux sylvicoles : Dégagement manuel de plantations : 5 800.00€ HT
- **Approuve** la modification n°4 au budget principal d'un montant de 275 000€ sur l'opération Bibliothèque suite à l'attribution du marché du bâtiment modulaire, et d'un montant de 22 000€ de réajustement de frais financiers.

DES MOMENTS SOLIDAIRES qui font du bien !



L'Opération Brioches :

Le 13 octobre dernier, l'Opération Brioches, au profit de l'ADAPEI de l'Ain, a une nouvelle fois rencontré un vif succès devant l'école ; le samedi 14 octobre au matin, c'est la Jeunesse Crozet-Chevy qui a pris le relais, dans la bonne humeur, devant La Table du 195.

Ces deux ventes ont permis de reverser 584 euros à l'ADAPEI qui permettront d'organiser des animations pour les jeunes handicapés hébergés dans leurs foyers d'accueil.

Un grand merci à votre générosité et aux membres du CCAS, à deux jeunes du CMJ (Conseil Municipal des Jeunes) et à l'association de la Jeunesse de Chevy/ Crozet pour leur participation.

Le Repas des Aînés et les Paniers Gourmands :

C'est sous un très beau soleil que Madame la maire et les membres du CCAS ont accueilli avec beaucoup de plaisir, les personnes de 70 ans et plus, au restaurant le Bois Joly ce 3 décembre 2023.



Distribution des paniers gourmands à la mairie

Les 104 convives ont pu se régaler autour d'un délicieux repas. L'ambiance festive a duré jusque tard dans l'après-midi.

Merci encore à toute l'équipe du Bois Joly.



Le repas du Club des Aînés de Crozet :

Quand on parle de convivialité, Christiane Janiszewski et le bureau du Club des Aînés de notre commune sont partants !

C'est avec une bonne humeur caractérisée et un soin particulier pour la décoration qu'elles ont accueilli à la salle des fêtes, une trentaine de personnes, toutes membres du club et venant parfois de communes voisines.

C'est autour d'un repas préparé et servi par le traiteur « Ô en bouche » que les aînés ont pris plaisir à se retrouver et échanger tard dans l'après-midi. Madame la maire et Madame Cottin, vice-présidente du Centre Communal d'Action Sociale remercient chaleureusement le Club de les avoir invitées à partager cet agréable déjeuner.



11 NOVEMBRE 2023



Moment intense de recueillement au Monument aux Morts pour cette commémoration du 11 novembre dédiée à tous ceux qui sont tombés pour défendre notre nation, notre liberté, nos valeurs sur notre sol comme en opérations extérieures, comme le rappelait monsieur le ministre des Armées, Sébastien Lecornu. Ainsi ont été rappelés à notre souvenir trois soldats décédés cette année en Irak et les crozatis morts la France lors des derniers conflits.

De nombreux crozatis accompagnaient le conseil municipal, les jeunes du CMJ et les services de la gendarmerie et des sapeurs-pompiers. La cérémonie s'est terminée par un vin d'honneur à la salle des fêtes.

CHANTS de Noël

Soirée festive ce 19 décembre pour terminer cette année 2023. Les élèves encadrés de leurs enseignantes et de l'intervenante en musique Patricia Montesinos ont présenté divers chants en attendant le père Noël qui a remis de nombreux cadeaux pour les classes. Le Sou des Ecoles a régalé tout le monde avec son vin chaud et ses nombreuses victuailles toutes plus alléchantes les unes que les autres.



ON MARCHE sur la tête !

Vous les avez très certainement remarqués en cette fin d'année nos panneaux d'entrée de villes et de villages retournés à l'envers. Il s'agit d'une révolte des jeunes Agriculteurs et de leur fédération FDSEA qui ont manifesté leur désaccord avec le gouvernement sur des injonctions contradictoires.

Après avoir conservé quelques jours ces panneaux à l'envers en soutien avec leur action, la commune les a remis à l'endroit.



ÇA SE PASSE À CROZET !

Dans cette rubrique, malheureusement, il n'y a pas que de belles réalisations : des petits (ou grands) malins s'amuse à déverser sur les terrains de tennis les déjections et litières de leurs animaux de compagnie. Gageons que leurs animaux sont bien choyés, c'est déjà ça !



MOBILITÉS : ça bouge à Crozet

Crozet l'attendait depuis longtemps ! Depuis le 10 décembre 2023, la ligne 67 desservant Crozet jusqu'à Meyrin gravière est effective. Un grand merci à Pays de Gex Agglo pour avoir pris en compte nos demandes incessantes depuis 2020, demandes répétées par Philippe Nouvelle, conseiller municipal et délégué à la commission Mobilités présidée par Monsieur Hubert Bertrand. Aux Crozati.es de montrer maintenant que cette ligne est nécessaire, qu'elle doit perdurer, voire s'étendre car malheureusement le quartier de Villeneuve n'est pas encore desservi.

67

Crozet, école
Zone 250

→ Meyrin, Gravière

67

Meyrin, village
Zone 10

→ Crozet, école

Horaires valables du 10.12.2023 au 14.12.2024

Lundi-Vendredi	Samedi	Dimanche	Lundi-Vendredi
04			
05 17 57	33		
06 32	33	20	
07 07 42	33		
08 17 52	33	20	
09 33	33	20	
10 33	33	20	
11 33	33	20	
12 33	33	20	
13 33	33	20	
14 33	33	20	
15 08 43	08 43	20	
16 18 53	18 53	20	
17 28	28	20	
18 08 43	08 43	20	
19 28	28	20	
20 20	20		
21 20	20	20	
22			
23 20	20	20	
00			
01			
02			
03			

contact tpg 00800 022 021 20 (appel gratuit)

67

Crozet, école
Zone 250

→ Meyrin, Gravière

67

Meyrin, village
Zone 10

→ Crozet, école

Horaires valables du 10.12.2023 au 14.12.2024

Lundi-Vendredi	Samedi	Dimanche	Lundi-Vendredi
04			
05			
06 14 59	43		
07 35	43	29	
08 10 45	43		
09 44	44	29	
10 44	44	29	
11 44	44	30	
12 44	44	30	
13 45	44	30	
14 20 55	19 54	30	
15 30	29	30	
16 06 41	04 29	30	
17 16 51	14 50	30	
18 25	25 59	30	
19 00 41	41	30	
20 30	29	30	
21 30	30		
22 29	29	29	
23			
00 29	29	29	
01			
02			
03			

contact tpg 00800 022 021 20 (appel gratuit)

“Inauguration” de la ligne 67.

Récit et photographies de Monsieur Patrick Aszody, courageux crozati.

Le dimanche 10 décembre, je me lève exceptionnellement tôt pour inaugurer la nouvelle ligne de bus 67. J'arrive sur le parking de l'école quelques minutes avant le départ de la première course, prévue à 6h20 en horaire du dimanche.

Je m'attends à voir arriver un minibus, comme sur beaucoup de lignes régionales à faible fréquentation, mais non, c'est bien un «vrai» bus Mercedes à deux essieux qui assure la desserte. En arrivant à vide par la route d'Harée, le virage de l'école est un peu serré, et le véhicule doit traverser tout le parking, heureusement encore



À cause du virage un peu serré, le bus doit traverser le parking en sens inverse

vide, en sens inverse. J'en profite pour faire quelques photos ; même si quelques jours nous suffiront pour en prendre l'habitude, la vision d'un bus TPG devant l'école primaire est encore inhabituelle.

La ligne 67 est sous-traitée par les TPG à la société Globe, ce sont donc des véhicules immatriculés en Suisse qui assureront le service, conduits par une douzaine de chauffeurs. Pour cette première course, ce sont les deux seules conductrices de la ligne qui se relayent, avec un changement de personnel au terminus de Meyrin-Gravière.

Détail amusant : les conductrices ont pour l'instant une petite «anti-sèche» à côté de l'ordinateur de bord, avec un dessin de chaque carrefour et quelques indications. Même si des reconnaissances ont eu lieu, sur cette nouvelle ligne, il vaut mieux ne pas rater un virage ou un arrêt. Un véhicule d'un tel gabarit ne passe pas partout, surtout dans la traversée de Flies ou de Prégny, et un demi-tour ne s'improvise pas. Les jours suivants, il arrivera d'ailleurs



Véhicule prêt au départ pour la première course



Au terminus de Meyrin-Gravière, en attendant l'heure du retour vers Crozet



Deux heures plus tard, après le lever du jour, sur le parking de l'école

occasionnellement que les chauffeurs demandent confirmation de la route à un passager...

Pour ce premier trajet, je serai presque le seul client. À la descente, une jeune

retraîtée de Prégny monte dans le bus, mais seulement pour une station - elle partage son enthousiasme de voir enfin les transports publics arriver dans le village. Au retour, un randonneur utilise la ligne entre Flies et Crozet. Après quelques

semaines, dont une dizaine de jours sans transport scolaire sur la ligne de St-Genis, la fréquentation commence gentiment à augmenter.

HÉLÉMAN PAYS DE GEX : le nouveau service de covoiturage sans réservation arrive bientôt !

Déjà déployées dans le Faucigny et le Pays du Vuache, les lignes quotidiennes de covoiturage HÉLÉMAN arrivent dans le Pays de Gex en février 2023. Ce système de covoiturage vous permettra de proposer vos sièges libres tous les jours pour aller au travail sans avoir à planifier vos trajets : idéal pour les personnes qui n'ont pas d'horaires réguliers ou qui ne veulent pas s'engager du matin pour le soir. Cette application permet de mettre en relation en temps réel des passagers et des conducteurs qui vont au même endroit au même moment.

Le conducteur propose son trajet sur l'application HÉLÉMAN au moment de partir de chez lui et il est indemnisé pour le simple fait de proposer un trajet (0.50€). Il reçoit une indemnité supplémentaire par passager transporté (jusqu'à 1.50€ par passager transporté).

Le passager se présente à l'arrêt le plus proche et indique sa destination sur l'application, sa demande s'affiche sur les panneaux lumineux et le conducteur reçoit une notification. C'est gratuit pour le passager.

18 arrêts dès l'ouverture :

Valserhône, Léaz, Collonges, Farges, Péron, Saint-Jean-de-Gonville, Thoiry, Val Thoiry, Saint-Genis-Pouilly Sud, Saint-Genis-Pouilly Nord, Saint-Genis-Pouilly Allondon, Crozet, Sergy, Chevry, Echenevex, Gex, Divonne-les-Bains et Meyrin.

Une ouverture en 2 temps :

La ligne ouvre d'abord aux conducteurs pendant un mois afin d'atteindre un temps d'attente faible dès l'ouverture de la ligne aux passagers. Il est important que les conducteurs proposent leurs

trajets pendant le mois de février pour se rendre compte du nombre de conducteurs et assurer un faible temps d'attente aux premiers passagers en mars.

A vos agendas : Ouverture aux conducteurs début février et ouverture aux passagers début mars

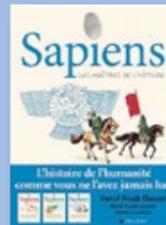
Ce service public financé par le Pôle métropolitain du Genevois français permet de réduire les embouteillages et la pollution et offre une nouvelle solution de mobilité sur le territoire. Les arrêts sont matérialisés par des panneaux lumineux au bord de la route que vous allez voir se mettre en place petit à petit. Depuis Crozet vous pourrez aller à Saint-Genis-Pouilly, Meyrin et Val Thoiry. Pour vous tenir au courant, rejoignez le groupe Facebook HÉLÉMAN Pays de Gex - Covoiturage. Si vous n'avez pas Facebook, vous serez tenu des actualités directement sur l'application HÉLÉMAN que vous pouvez déjà télécharger.

PLUS D'INFORMATION SUR
www.covoiturage-leman.org



BIBLIOTHÈQUE

LES NOUVEAUTÉS



HORAIRES DE LA BIBLIOTHÈQUE :

Mardi : 16h - 19h
 Mercredi : 10h - 12h
 Vendredi : 15h - 18h
 Samedi : 10h - 12h

PRIX LITTÉRAIRE

La première édition du Prix Littéraire – Entre-lignes – du Pays de Gex, organisé par les Biblios-Unies s'est clôturé le samedi 25 novembre 2023 à la médiathèque de Ferney-Voltaire, par une belle soirée conviviale où Marie Charrel, lauréate, s'est vu remettre son trophée pour son livre « Les mangeurs de nuit », trophée fabriqué avec beaucoup de talent par un artisan de Crozet.

La 2^{ème} édition du Prix littéraire se prépare. Le thème choisi en cette année olympique est le Sport – Ligne de Touche –



AGENDA 2024

Programme de Janvier à Juillet

- 3 février 2024 - Eveil Musical pour les 0 - 3 ans ★
- 15 février 2024 - Un temps pour les parents
- 17 février 2024 ★ Kamishibai " A la ferme " pour les 3 - 5 ans
- 09 mars 2024 ★ Raconte-tapis "Il fait Froid " pour les 0 - 3 ans
- 14 mars 2024 - Un temps pour les parents
- 16 mars 2024 - Eveil Musical pour les 0 - 3 ans ★
- 22 mars 2024 ★ Soirée Jeux en Famille à partir de 6 ans
- 06 avril 2024 ★ Kamishibai " Quel Cirque ! " pour les 3 - 5 ans
- 11 avril 2024 - Un temps pour les parents
- 23 mai 2024 - Un temps pour les parents
- 25 mai 2024 - Eveil Musical pour les 0 - 3 ans ★
- 08 juin 2024 ★ Kamishibai " A la mer " pour les 3 - 5 ans
- 15 juin 2024 ★ Raconte-tapis " Une Chenille " pour les 0 - 3 ans
- 20 juin 2024 - Un temps pour les parents ★
- 29 juin 2024 - Eveil Musical pour les 0 - 3 ans ★

★ Nombre de places limitées - Activité gratuite sur inscription bibliotheque@crozet.fr

LES BIBLIOTHÉCAIRES DU PAYS DE GEX ONT DÉJÀ CHOISI LES 5 OUVRAGES QUI SERONT EN COMPÉTITION EN 2024 :



Vous pourrez les retrouver à Crozet dans votre bibliothèque dès le mois de Mars pour une lecture jusqu'au mois de septembre.

L'ASSOCIATION LES ÉCUREUILS - Pour qui ?

Vous savez lire, avez de la patience et aimez les enfants ? Devenez bénévole de l'association Les Écureuils de Crozet. Vous êtes lycéen, collégien, étudiant, parent, retraité, simple habitant de Crozet ou des alentours ? N'hésitez pas à venir nous rejoindre. Vous avez une heure de disponibilité dans l'année, le trimestre, le mois ou la semaine ? Toutes les bonnes volontés sont bienvenues. Nous étudierons ensemble comment s'organiser.



Votre enfant est au centre périscolaire, à la maison ou ailleurs, mais il aimerait ne pas être seul pour faire ses devoirs ? A l'aide aux devoirs organisée par Les Écureuils de Crozet, il peut faire ses devoirs avec d'autres enfants et peut-être même avec des camarades de classe avec les mêmes devoirs. Les enfants peuvent s'entraider mutuellement et sont encouragés à le faire.

Venez nous rencontrer et découvrir notre fonctionnement très simple et convivial le jeudi de 17h15 à 18h00

dans le bâtiment à droite de la salle des fêtes dans l'entrée opposée à celle de l'école de musique (en contrebas de la salle de motricité).

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter par e-mail à l'adresse ecureuils.crozet@gmail.com et à nous laisser votre numéro de téléphone pour que nous puissions vous contacter.

N'hésitez pas à parler de nous à vos voisins, amis et habitants des alentours ! Plus il y aura de bonnes volontés, plus il y aura d'enfants qui pourront venir et plus nous pourrons nous adapter au besoin du plus grand nombre en termes de jours, d'horaires, de contenu...

Au plaisir de vous rencontrer à l'école, au parc, à la bibliothèque... et aux Écureuils

Marie-Luce (présidente) et Lise (membre active), toutes deux parents d'enfants inscrits aux Écureuils.

LE CMJ Qui sommes-nous ?

Océane Aszody, Prune Baron, Lisa Gehant, Hailey Straziuso, Mathilda Harris, Elisa Mermet, Daniel Deluca Aguilo, Elisa Convert
Participer à la vie politique locale n'est pas réservé aux adultes. Le CMJ nous permet de participer activement à la vie de notre commune.

Nous avons à cœur de préserver la nature et d'agir pour un meilleur environnement. Nous avons remarqué qu'il y a trop de déchets spécialement au city stade. Durant les séances du conseil, nous avons réfléchi à un projet : **OPÉRATION CROZET PROPRE.**

Souhaitant sensibiliser le public, nous avons réalisé des affiches. Nous demandons au public de respecter l'environnement en mettant dans la poubelle leurs déchets ou en les reprenant chez eux. Vous pouvez voir des affiches autour du City Stade et d'autres endroits stratégiques dans le village.



DÉNEIGEMENT Appel au civisme à l'approche de la neige

Les agents de la commune, les services départementaux et les entreprises privées ont pour mission de rendre les voies praticables selon un plan d'intervention prédéfini. A l'approche de la neige, voici quelques recommandations pour leur faciliter leur travail.



- Ne pas déplacer de la neige sur les voies publiques
- La neige déplacée en bordure ou à l'entrée des propriétés doit être enlevée par les habitants sans pour autant être remise sur la voie publique
- Afin de ne pas gêner le déneigement, veiller à ne pas stationner votre véhicule sur la chaussée des voies publiques ou sur les trottoirs. Il est plus particulièrement interdit par arrêté municipal du 22/12/2015 : rue du Marais, rue du Jura (toute l'année), chemin de la Pièce, rue du Pré d'Anaïs et chemin de Chapeaux.
- Racler la neige pour faire un passage sur le trottoir qui borde sa propriété
- Penser à s'équiper correctement (pelle, fraise, etc.)
- Jalonner les limites de sa propriété au niveau de son accès
- Dégager l'accès à sa boîte aux lettres

Ces quelques précautions accélèrent le déneigement, évitent des désagréments et vous qualifieront de «citoyen d'hiver»



Le CMJ est prêt à relever un nouveau défi, visant à rapprocher les générations au sein de la commune et développer le lien inter-générationnel.

Ainsi, à notre demande, Madame Patricia Montesinos, intervenante musicale à l'école va organiser une rencontre entre élèves et seniors afin de leur présenter les chants appris cette année. C'est une initiative en faveur de la solidarité et la conscience collective.

Si vous avez des idées de projets, n'hésitez pas à nous contacter :
judith.slade@crozet.fr

Que faire de mes BIODECHETS ?

La loi AGECE, anti-gaspillage pour une économie circulaire de 2020, indique qu'à compter du 1er janvier 2024, les particuliers doivent disposer d'une solution de tri à la source de leurs biodéchets. Qu'en est-il aujourd'hui à Crozet ?

Ces déchets verts (alimentaires et de jardin) représentent aujourd'hui 1/3 de nos poubelles alors qu'ils sont une richesse pour les sols. Depuis 2003, Pays de Gex Agglo, compétente en la matière, met gratuitement à disposition un composteur pour les résidents en maison individuelle disposant d'un jardin. En 2012, ont été proposés, pour les copropriétés disposant d'espaces verts, les composteurs partagés. Et en 2016, l'offre s'est étoffée avec les lombricomposteurs pour ceux en appartement ou ne disposant que d'un tout petit jardin. Ce sont les équipements dont tout gessien peut bénéficier à ce jour. Vous pouvez les commander sur le site de monservicedechets.com ; une formation vous sera également proposée pour une bonne utilisation de ces équipements.

Qu'en est-il des villes à forte densité ?

Concernant les zones denses des plus grandes communes, une expérimentation est en cours pour collecter sur des sites identifiés les biodéchets qui sont ensuite retraités sur un site dédié en vue de leur transformation en compost. Par la suite, ces collecteurs seront progressivement installés sur l'ensemble du Pays de Gex permettant ainsi à chacun de trier à la source ses biodéchets.

LES TRAVAUX de l'automne et de l'hiver

Arrêt de bus



Afin de préparer l'arrivée du bus sur la ligne 67, 3 arrêts ont nécessité quelques aménagements, certains à poursuivre en ce début d'année :

- **Arrêt école** : 2 places de stationnement ont été supprimées sur le parking, la place de stationnement réservée aux personnes à mobilité réduite a été déplacée et l'emplacement du bus à l'arrêt, matérialisé par des lignes jaunes. Merci aux parents de respecter cet arrêt primordial pour le bon fonctionnement de la ligne.
- **Arrêt rond-point cabine** : devant la table du 195, des deux côtés de la route, le trottoir a été réhaussé pour permettre l'accès aux passagers et les emplacements matérialisés comme à l'école
- **Arrêt Avouzon** : devant et en face de la fontaine, il n'a pas été nécessaire de faire de gros travaux. Restera à réaliser le marquage au sol lorsque te temps le permettra.

Canalisation d'eau potable



La Régie des Eaux Gessiennes a renouvelé la canalisation d'eau potable chemin de la Côte. Trois mois de travaux ont été nécessaires, cette conduite allant du chemin de la Pièce jusqu'à la Place de Villeneuve.

Modernisation de l'éclairage public



Ce vaste projet de passage aux leds a débuté en novembre 2023 et se poursuivra ce printemps. Le montant à charge de la commune de 231 894 € a été réparti sur les deux exercices budgétaires 2023 et 2024. Les économies estimées sur la consommation, compte tenu également de l'extinction de 23h à 5h, s'élèvent à plus de 70 %. Le retour sur investissement est d'une quinzaine d'années.

LE DATURA, une plante à hauts risques pour tous

Qu'est-ce que le Datura ?



Le datura est une plante toxique dont la consommation peut entraîner des symptômes similaires à ceux d'une intoxication aiguë.

C'est une plante herbacée, que l'on retrouve dans les champs et qui contient, en particulier dans ses graines, des alcaloïdes dérivés de l'atropine : ce sont des substances naturelles d'origine végétale, utilisées en pharmacologie pour leurs propriétés thérapeutiques, mais qui peuvent aussi être très toxiques si la dose produisant des symptômes est dépassée ou lors de prises répétées.

Les alcaloïdes contenus dans le datura provoquent d'abord des troubles périphériques (dilatation de la pupille et troubles de l'accommodation ; tachycardie, vasodilatation etc..) puis des troubles centraux (agitation, confusion, hallucinations...). Ils peuvent entraîner une intoxication modérée persistant 8 à 12 heures ou une intoxication sévère durant 2 à 3 jours (la dilatation de la pupille étant particulièrement lente à disparaître). Les autres conséquences sont une sécheresse de la bouche prononcée, des troubles de la vue, agitation, confusion, désorientation spatio-temporelle, des paroles incohérentes. De très petites quantités suffisent pour déclencher une intoxication. Les symptômes nécessitent en général une hospitalisation.

Toutes les parties de la plante sont toxiques et peuvent être à l'origine d'effets sanitaires graves voire mortels.

Lorsque la plante est ingérée par un animal (cheval, chien, chat, chèvre, vache ...) les effets sont graves. Ses muscles se tétanisent et il meurt dans de grandes souffrances.

Le Datura à Crozet :

Ça fait trois ans que cette plante a envahi Crozet. Elle fleurit surtout au printemps mais parfois aussi en hiver s'il ne gèle pas assez. Elle ne craint pas la sécheresse non plus. Les graines se répandent rapidement, il faut donc que tout le monde les supprime.



Comment éliminer le Datura ?

Le datura ne craint pas la taille. Il faut donc le supprimer en le déracinant, et le brûler afin que ses graines ne se répandent pas. Il est conseillé d'utiliser des gants et un masque lors de la manipulation en raison de la forte toxicité de la plante.

Comment reconnaître le datura ?

Les feuilles sont simples, allongées à ovales et les bords sont entiers (non découpés contrairement à l'ambrosie).



LES YEUX dans les yeux par P. Joudrier

Nous sommes fin janvier et cela fait bien 3 heures que j'ai quitté le village de Crozet pour rejoindre les crêtes en raquettes lorsque mon estomac m'ordonne de faire une petite pause, décision que mes jambes acceptent volontiers. Du sommet d'un petit promontoire, j'en profite pour faire un n-ième tour d'horizon avec les jumelles lorsque... non, je ne rêve pas, après une matinée sans avoir vu âme qui vive, c'est bien un renard qui vagabonde dans la neige que j'aperçois là-bas.



Il est bien à 400m de moi et après 15 minutes de contemplation lointaine, trop lointaine, je décide de me rapprocher un peu. Je visualise le trajet pour qu'il ne me détecte pas de loin et c'est parti ! Le renard roux (*Vulpes vulpes*) ne remarque pas facilement une personne parfaitement immobile (sans contraste trop exagéré). En revanche, il perçoit le moindre mouvement mais, grâce à ce trajet étudié, tout va bien pour l'instant. Il possède également un sens olfactif extrêmement développé (on l'estime 400 fois plus performant que le nôtre) et arggg... je suis justement à mauvais vent! C'est sûr, il m'a senti de l'autre côté du crêt. Je m'en veux de l'avoir potentiellement dérangé! Lentement, tout doucement, à pas feutrés, je débouche du crêt. Ça-y-est, je le vois. Il est toujours au même endroit. Il est magnifique !



Son pelage hivernal est bien fourni et sain, d'une belle couleur brun-roux. Sa gorge et son ventre sont plutôt blancs. Sa queue au petit bout blanc est aussi bien gonflée. Mais qu'il est beau! Il vadrouille toujours à la recherche de nourriture. Il s'est un peu éloigné de sa position initiale mais reste à environ 150m de moi.

Je dépose doucement mon sac par terre tout en le regardant mais il s'est arrêté net dans sa quête et me regarde! Tout comme son odorat, son ouïe est particulièrement aiguë. Elle sert à se prémunir d'un danger mais aussi à localiser les rongeurs et insectes qui émettent des bruits basses fréquences qui nous sont inaudibles mais que le renard perçoit parfaitement. Il entendrait ainsi le chicotement de rongeurs situés à 100m. Ne plus bouger, surtout ne plus bouger!

Il m'observe, il est en train de juger de ma dangerosité. Les 10 secondes qui suivent me semblent une éternité. Ouf, il se remet tranquillement à parcourir les touffes d'herbes qui émergent des plaques de neige résiduelle. Il ne « mulote » pas mais enfouit régulièrement son museau dans des trous afin de débusquer des campagnols ou peut-être tout simplement des vers de terre dont il est aussi friand.



Toutes les minutes, il jette un œil dans ma direction. Régulièrement, il se couche puis semble faire une micro-sieste d'une à deux minutes, recroquevillé, sa truffe parfois enfouie sous sa queue touffue. C'est d'ailleurs l'une des raisons pour laquelle sa queue

s'épaissit l'hiver: elle permet d'isoler son museau lorsque le renard s'enroule pour dormir. Je profite alors de ces quelques pauses pour m'avancer encore un peu, rampant avec mon matériel, jouant un peu à « 1-2-3 soleil » jusqu'à être à bonne distance pour l'observer à l'aide de ma paire de jumelles. Il vadrouille toujours à environ 100m de ma position puis soudain... mais, que fait-il ? Il vient désormais clairement dans ma direction. Tout d'abord tête au ras du sol toujours à la recherche de nourriture, puis sa posture se redresse et il arrive désormais d'un pas bien décidé tout droit sur ma personne en me regardant clairement.



Allongé dans la neige avec l'appareil photo autour du cou, je me sens assez vulnérable et il est maintenant à moins de 10m de ma position! La rage n'est plus d'actualité en France depuis la fin des années 1990. Pendant des années, l'homme a essayé d'éradiquer les renards, son principal vecteur, mais heureusement sans succès. La dissémination massive de vaccins a finalement eu raison de la rage en France. Mais ma position allongée sur le ventre ne me paraît quand-même pas judicieuse! Je me redresse lentement puis m'assois. Il est désormais à 4-5m et renifle mes empreintes de pas. Je tourne avec lui pour l'admirer mais aussi pour toujours l'avoir à l'œil.

Mais... que fait-il ? Il s'approche encore... il est à 50cm de mes pieds, continue d'avancer puis renifle maintenant mes chaussures! Je reconnais que je reste sur mes gardes et malgré mes épaisses chaussures de randonnée me tiens prêt à retirer mon pied, juste au cas où...



IN-CRO-YABLE... il continue d'avancer doucement et renifle désormais mon mollet! Mais que veut-il? Jusqu'où va-t-il encore s'approcher? Il lève alors la tête, s'immobilise et regarde droit dans l'objectif. Il est trop près et la mise au point ne se fait plus. Et de toute façon, j'ai bien mieux à faire! Je pose lentement le reflex sur mes jambes afin de profiter pleinement de cet instant magique. Nous allons nous regarder les yeux dans les yeux pendant 10 bonnes secondes... 10 secondes d'IN-DES-CRIP-TIBLES EMOTIONS! J'en ai la chair de poule rien que d'y repenser!

Tout comme les autres moments forts de la vie, je me rappellerai à tout jamais de cet intense échange de regards et de la confiance réciproque qui s'est établie.



A partir de ce moment-là, ma crainte résiduelle disparue, ce ne sera que du pur bonheur! Je ne ferai que très peu de photos, profitant à fond de ces instants privilégiés. Mon compagnon restera encore 10 bonnes minutes autour de moi, s'éloignant pour mieux revenir, s'allongeant paisiblement à quelques mètres, zigzaguant devant moi, reniflant le sol et mes empreintes puis, comme toutes les bonnes choses ont une fin, il finira par s'éloigner progressivement et disparaître.

Pourquoi s'est-il approché aussi près? Que voulait-il? Pourquoi a-t-il pris autant de risques? A-t-il senti que je ne lui voulais aucun mal? Autant de questions qui resteront sans réponse...



Je resterai encore 5 minutes assis dans la neige, ne comprenant toujours pas ce qui venait de se passer, la tête dans les étoiles et les yeux qui brillent. Merci à toi Renard, merci de m'avoir fait confiance, de m'avoir procuré ce bonheur et ses intenses émotions. Tu n'es pas perdant au change. Tu as déclenché en moi cette envie de mieux te connaître et de désormais indirectement participer à ta défense et ta protection en adhérant à des associations qui militent activement à la sauvegarde et protection des animaux sauvages en France (ASPAS - Association pour la Protection des Animaux Sauvages, ARN - Amis de la Réserve Naturelle de la Haute Chaîne du Jura, etc.). Longue vie à toi Renard !

HORAIRES ACCUEIL DE LA MAIRIE

Lundi 13h30-17h30
Mardi 08h00-12h00
Mercredi 09h00-12h00/13h30-17h30
Jeudi 08h00-12h00
Vendredi 08h00-12h00

Tél.: 04 50 41 02 46

Place de la Mairie - 01170 CROZET

Mail : accueil@crozet.fr / www.crozet.fr

PERMANENCE DES ÉLUS LES SAMEDIS DE 10H A 12H Sur rendez-vous

HÔPITAUX

Centre hospitalier Annecy Genevois

- site d'Annecy (Metz-Tessy) :
04 50 63 63 64
- site de Saint-Julien-en-Genevois :
04 50 49 65 65

Centre hospitalier Alpes Léman

CONTAMINE SUR ARVE -
04 50 82 20 00

Hôpital privé Pays de Savoie

ANNEMASSE - 08 26 30 00 74

Hôpitaux Universitaires

GENÈVE - 00 41 22 372 33 11

Hôpital de La Tour

MEYRIN - 00 41 22 719 61 11

URGENCES

Pompiers Composez le 18

Médecin de garde Composez le 15

Gendarmerie 04 50 42 12 01

(ou composez le 17)

Pharmacie de garde la plus proche
3237 (n°Audiotel 24h/24 - 0,34€ TTC/min)



Nous vous proposons d'utiliser l'application mobile IntraMuros pour découvrir les événements, les actualités, les alertes, les lieux à visiter et les services de votre commune.



Téléchargez-la en scannant le QR code ci-contre

AGENDA

4 février à 19h à l'église : L'orgue de Crozet en fête - concert organisé par les Amis de l'Orgue

17 février : Bal de la Saint Valentin par la Jeunesse de Chevy Crozet

4 mars : Réunion publique sur les Zones à fort potentiel d'ENergies Renouvelables

9 mars : Journée solidaire de ramassage des déchets

9 mars : Repas dansant de la Chasse

16 mars : Concours de belote de la Chasse

23 mars : Marché de Pâques organisé par la Paroisse de Crozet

5 avril : Loto du Sou des Ecoles

6 avril : Soirée du Ski-Club

6 et 7 avril : Courses de VTT Jura Sick Race sur les Monts Jura

27 avril : Soirée théâtre présentée par Tous en Scène

8 mai : Commémoration du 8 mai 1945

18 et 19 mai : Vogue de la jeunesse Chevy-Crozet et fête des Associations

31 mai : Apéro after school du Sou des Ecoles



État civil

BIENVENUE À

Hugo PERELLE né le 05/09/2023

Eliott LEFEVER né le 30/09/2023

Miles MENTING ERIMITCHOÏ né le 14/10/2023

Alma POST BUISAC née le 15/11/2023

Livio BRUYAS né le 03/12/2023

Tom SOLBES PINILLA né le 17/12/2023

FÉLICITATIONS AUX MARIÉS OU AUX PACSÉS

Mégane RIZZO et Enzo ADAMA le 24/11/2023

Audrey LAVERIE ET Yann MAUVOISIN le 13/12/2023

Morgane LE CHANONY et Jérémy HALLER le 29/12/2023

CONDOLÉANCES AUX FAMILLES DE

Jean-Luc ABIVEN le 04/07/2023

Valentina VORONA le 10/08/2023



NOUVELLE ENTREPRISE

Affûteur Rémouleur Polisseur

Un service qui avait disparu et qui est remis au goût du jour !

Une activité éco-responsable qui répond à une demande croissante de réparer et entretenir les outils plutôt que de les jeter !

A votre service à Crozet à l'atelier ou en déplacement avec l'atelier mobile, sur les marchés, les manifestations artisanales...

Affûtage Rémoulage Polissage : les tranchants (couteaux, ciseaux, etc.), les outils de jardin (tailles haies, sécateurs, tondeuses, chaînes de tronçonneuse etc.), les outils de l'atelier (lames de scie circulaire, gouges, ciseaux à bois etc.)

Polissage et restauration : redonner de l'éclat à vos objets précieux (bijoux, montres, sabres, chandeliers, vaisselle, etc...)

CROZ'AIGUISE 01

Monsieur Florian Kunz

791 Route de la Télécabine 01170 CROZET

06 47 58 62 38

CROZET CONTACT - Édité par la Commune de Crozet

Directrice de la publication : Martine Jouannet

Comité de rédaction : Martine Jouannet, Véronique Cottin, Odile Mosteiro, Sophie Reboul Salze, Emmanuel Gattone, Didier Lequin

Graphisme et mise en page : www.sophiebousser.com

Impression : Imprimerie Gonnat - VIRIGNIN 01300

 communication@crozet.fr

